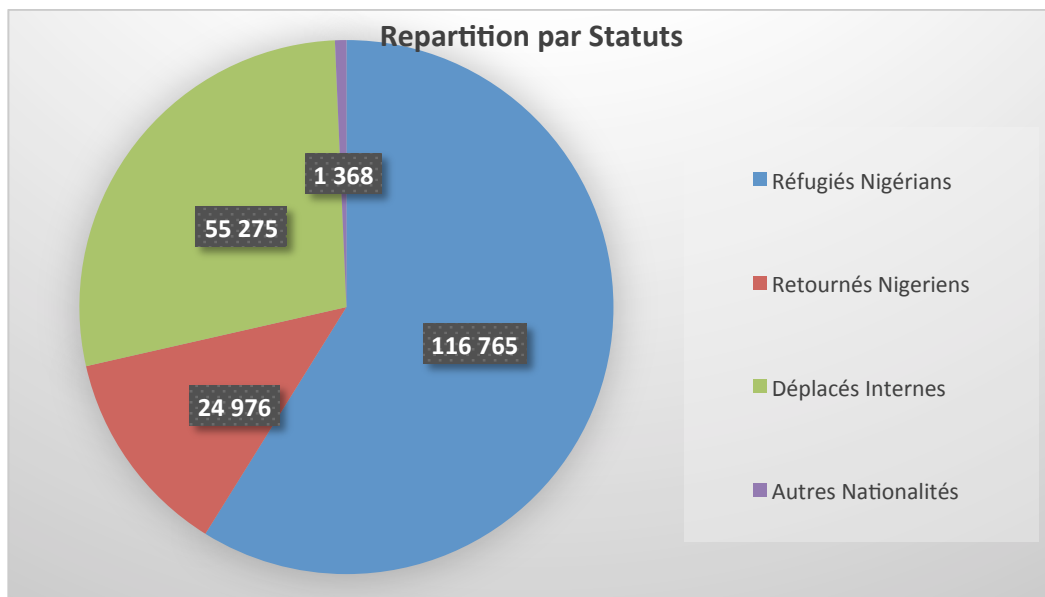


RAPPORT MENSUEL DU MONITORING DE PROTECTION
Novembre 2018 - Diffa, Niger



Implantation de latrines familiales au Camp Sayam Forage – Appui à 150 ménages en situation d’handicap physique / Photo UNHCR – Ibrahim Abdou/Relations Extérieures

Statistiques des personnes en déplacement forcé dans la région de Diffa



APERCU DE L'ENVIRONNEMENT SECURITAIRE ET DE PROTECTION DANS LA REGION

La situation sécuritaire a été marquée par une relative accalmie en début du mois dans la Région même si la violence persiste du côté du Nigeria où plusieurs bases militaires ont été attaquées.

Les incursions récurrentes des éléments du groupe armé non étatique (GANE) ont repris vers la fin du mois sous revue avec pour corollaires les tueries et enlèvements dans les villages. Les conflits intercommunautaires ont persisté dans plusieurs localités de la région avec une plus grande acuité dans la commune de Goudoumaria.

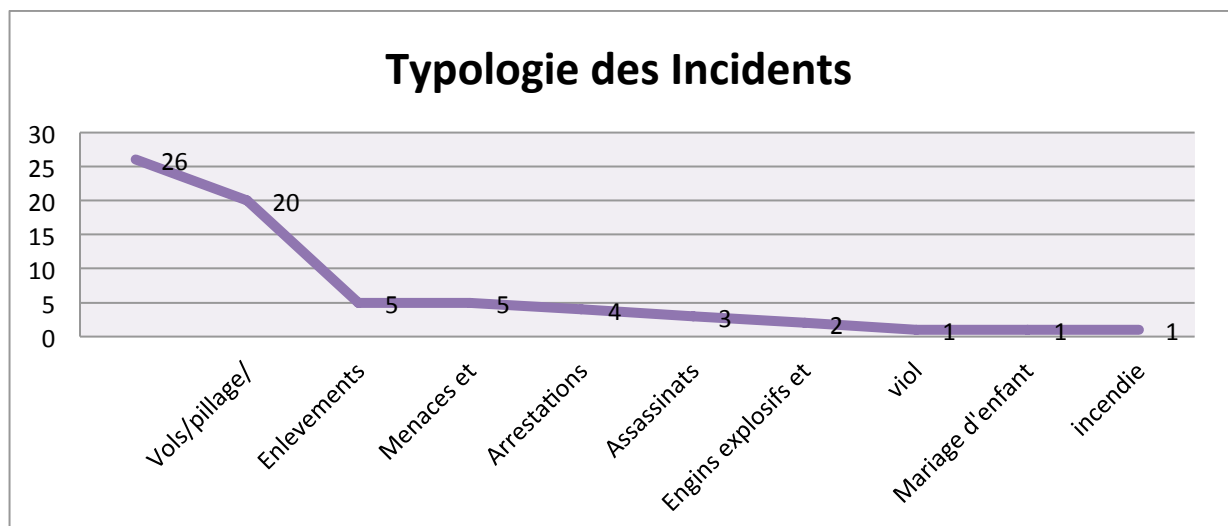
I- MONITORING COMMUNAUTAIRE

A - Incidents de protection

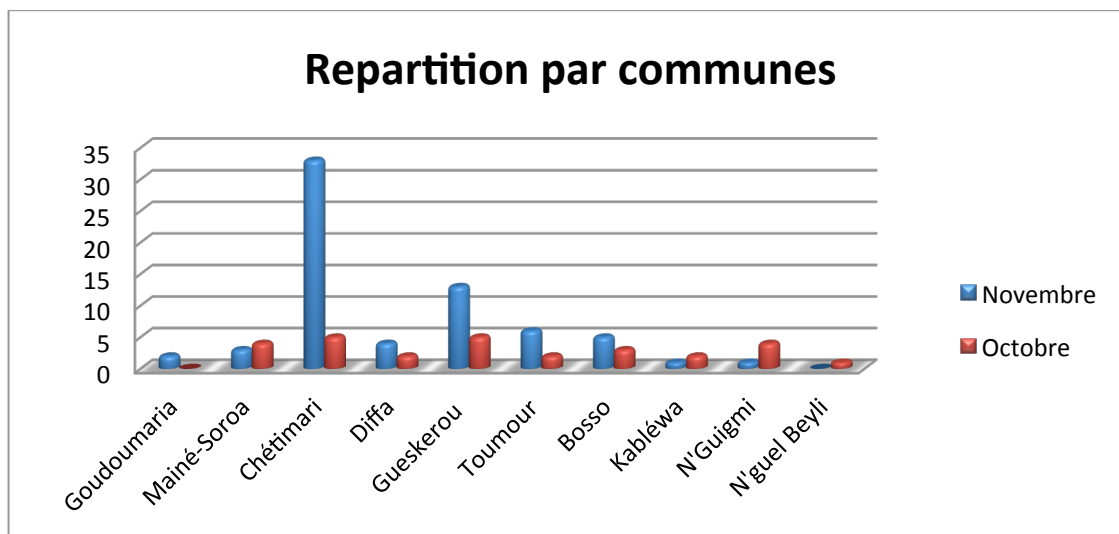
Au cours du mois de novembre 2018, environ 68 cas de protection ont été rapportés contre 32 cas en octobre dernier. Les incidents les plus récurrents sont les conflits inter communautaires suivi par les vols/pillages et extorsion de biens.

En effet, on note 26 cas de conflits inter communautaires, 20 cas de vol/pillage/extorsion de biens, 05 cas d'enlèvements, 05 cas d'incursion ou de menaces, 04 cas d'arrestation, 03 cas d'assassinats, 02 cas d'explosions d'engins, 01 cas de mariage d'enfant et 01 cas d'incendie.

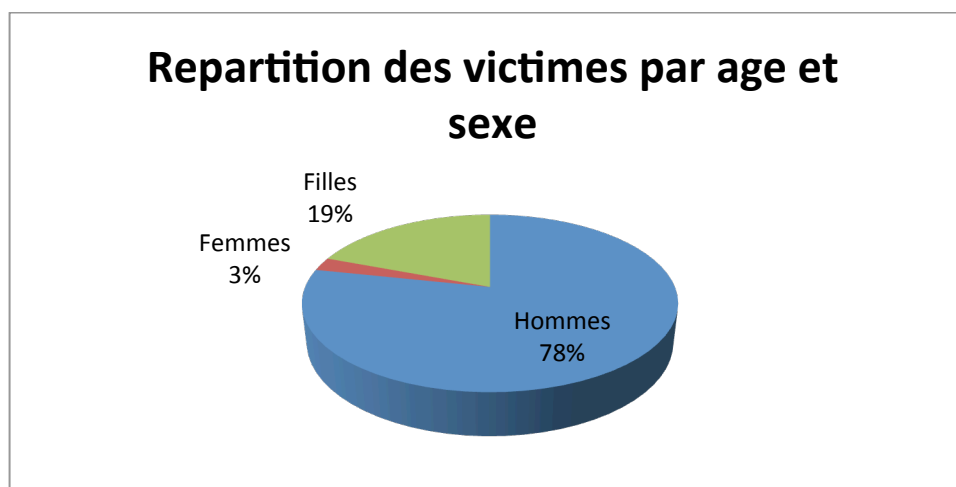
Malgré cette hausse en termes d'incidents, une baisse du nombre de victimes a été remarquée, soit 83 victimes contre 95 enregistrées en octobre.



A l'instar du mois d'octobre, les communes de Chétimari et Gueskérou ont enregistré le plus nombre d'incidents de protection en ce mois d'octobre, suivies par Toumour et Bosso.



Du fait de leur proximité avec la frontière, ces communes constituent des lieux où les risques d'infiltration, d'exactions sur la population demeurent élevés.



B - Mouvements de populations

1. Mouvements inter sites

436 ménages de 1718 personnes (300 hommes, 423 femmes, 524 garçons et 511 filles) ont quitté Garin Wanzam, N'Guagam, N'Guigmi, Bagué, N'Gadado, Blahardé avec pour principales destinations Toumour, Awaridi (près du site urbanisé de Diffa) et Kindjandi.

Les raisons sont d'ordre social et sécuritaire : la recherche de l'assistance et la crainte des incursions du GANE qui ont attaqué récemment certains sites.

2. Mouvement du Nigeria vers le Niger

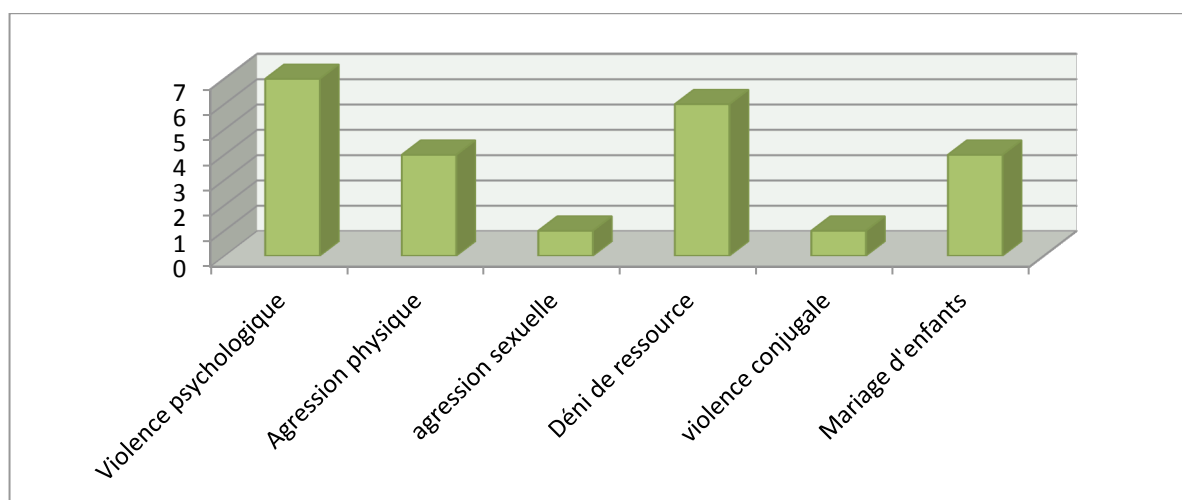
21 ménages de 77 personnes (23 hommes, 20 femmes, 20 filles et 06 garçons) en provenance de Baga se sont rendus à Adjimeri par crainte *des exactions des forces nigérianes*.

3. Mouvement de départ vers le Nigéria

07 ménages de 51 personnes (10 hommes, 11 femmes, 14 garçons et 16 filles) ont été répertoriés en partance pour N'gourou, Cross et Maiduguri.

II- PREVENTION ET REPOSE AUX VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Au cours du mois de novembre 2018, 23 cas de VBG ont été rapportés à Kabléwa, Kindjandi, Garin Wanzam, N'Guigmi et au camp de Sayam. Il s'agit notamment de 07 cas de violence psychologique, 04 cas d'agression physique, 01 cas d'agression sexuelle, 04 cas de mariage d'enfants, 06 cas de déni de ressources, 01 cas de violence conjugale.



1. Suivi et réponse

En termes de réponse et suivi, 23 cas de SGBV ont reçu un soutien psychologique parmi lesquels 4 cas sont référés au centre de santé. Par ailleurs, 43 survivantes ont été suivies sur les sites de Kabléwa, Kindjandi, Garin Wanzam et au camp de Sayam.

2. Prévention

14 séances de sensibilisations ont été conduites par l'équipe IRC avec l'appui des groupes de femmes et des comités de protection au niveau des sites de Kablewa, Kindjandi, Garin Wanzam, Sayam et dans certains quartiers de N'Guigmi.

Au total 1465 personnes ont été touchées soit 238 hommes, 707 femmes, 53 garçons, et 201 filles. Ces sensibilisations ont été faites sur les différents types de VBG et leurs conséquences ; les services disponibles et le circuit de référencement.

A l'occasion des 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre, des séances de sensibilisation ont été menées avec des femmes leaders des différents quartiers de Nguigmi sur l'importance de scolarisation de la jeune fille et les conséquences de mariage précoce sur les thèmes : « Mettons fin à la violence sexiste dans le monde du travail » et « le maintien de la jeune fille à l'école et lutte contre les mariages des enfants ». La troupe théâtrale a été mise à contribution pour passer ces messages à la communauté. 818 personnes ont pris aux activités soit, 176 hommes, 283 femmes, 269 filles et 90 garçons.

Au cours du mois de novembre 2018, trois (3) sessions de formation ont été organisées au bénéfice de 79 personnes dont 30 femmes et 49 hommes.

- Formation et recyclage des sous-comités VBG de Kindjandi : 30 personnes dont 12 femmes et 18 hommes ont été touchées.
- Formation et recyclage des structures communautaires sur les VBG et le circuit de référencement à l'endroit de 13 femmes et 17 hommes, soit 30 personnes.
- Formation des partenaires de référencement de Nguigmi, Diffa et Mainé-Soroa sur les VBG et le circuit de référencement : 19 personnes dont 5 femmes et 14 hommes ont été concernées.

Une évaluation des risques de VBG a été conduite au niveau de Kindjandi ; Kablewa ; Garin Wanzam et Sayam forage. Cette activité a permis d'identifier les risques auxquels les femmes et les filles sont exposées et a permis d'établir des cartographies des risques et des services disponibles en matière de prise en charge au niveau des 10 groupes de femmes de ces localités. Ces cartographies ont été schématisées par ces femmes pour faciliter la compréhension surtout pour les personnes non scolarisées.

Une évaluation semestrielle a été organisée au niveau de 10 structures communautaires de Kindjandi ; Sayam Forage ; Garin Wanzam ; Kablewa Village et Kablewa site. Cette activité a permis d'identifier les points forts du fonctionnement de ces structures, les points faibles et de proposer des solutions d'amélioration ainsi que de restructuration de ces structures.

III - PROTECTION DE L'ENFANT

Le contexte global de la sécurité a été calme sur toute l'étendue de la région de Diffa. Cette relative accalmie a permis la poursuite des activités de protection des enfants sur les

différents sites d'intervention telles que les formations, les sensibilisations et les activités socio-récréatives.

Le monitoring du mois sous revue a révélé que certains enfants sont exposés à divers risques de protection au niveau des communes de Toumour, Bosso, Nguigmi et Kablewa, surtout chez les populations déplacées. Quelques cas ont été cependant détectés au sein de la communauté hôte.

Les risques d'enlèvement demeurent élevés surtout les jeunes filles comme en témoigne l'incident de Blahardé et Bagué où 16 filles de 11 à 13 ans ont été enlevées par les éléments du groupe armé non étatique (GANE).

Des cas de mendicité et d'exploitation ont été également constatés. Certains enfants sont obligés de quémander dans la rue pour se nourrir et d'autres sont utilisés pour les petits travaux pour satisfaire les besoins de la famille avec tous les risques de violences, blessures physiques, enlèvement que ces activités peuvent comporter. Ainsi le ramassage de bois nécessite de parcourir sur une longue distance, parfois de 07 à 08 km environ des sites, la corvée eau impose aux enfants de transporter des bidons qui dépassent la capacité de leurs corps.

Les jeunes filles réfugiées font des travaux domestiques pour participer à la survie du ménage sans qu'il n'y ait un système de suivi des conditions dans lesquelles elles travaillent. Certaines sont aussi impliquées dans le sexe de survie du fait de la vulnérabilité de leurs familles (kintchindi, Boudouma/Malien, Diléram).

Les cas d'abus sexuels, le mariage des enfants demeurent préoccupants dans la plupart des localités visitées (klakamana, Meléram, Djakimé).

L'absence de documentation civile constitue également une inquiétude. De façon générale, les enfants dans les localités visitées ne sont pas enregistrés, soit parce que les structures manquent ou sont trop éloignées ou encore que les familles ne disposent pas de ressources suffisantes pour supporter les couts afférents.

Sur le plan éducatif, peu d'enfants ont accès à l'école pour des raisons d'insécurité, d'insuffisance d'infrastructure, du personnel enseignant et/ou de la pauvreté des parents.

1. Réponse

03 cas de protection dont 02 enfants orphelins et 01 enfant séparé ont été identifiés. Il s'agit d'une fille âgée de 11 ans, d'un garçon de 8 ans identifiés sur le camp de Sayam et d'une fille de 13 ans identifiée quant à elle à Kindjandi. Une évaluation des besoins de ces enfants a été déjà faite en vue d'apporter les services nécessaires aux concernés.

04 enfants dont 1 ENA (1F), 2 ES (1F et 1G) et une (1) fille orpheline ont fait l'objet d'un suivi à Sayam. L'objectif de ces suivis est de s'enquérir de la situation des enfants mais aussi de niveau de vie de ces enfants dans les ménages où ils vivent.

Les 02 orphelins nouvellement identifiés au camp de Sayam ont reçu un appui en NFI et 15 autres enfants dont les dossiers sont en cours de clôture (13 à Kindjandi et 2 à Garin Wanzam Dagaya) ont reçu chacun une assistance en kit de réunification au choix.

07 familles d'accueil à Kindjandi référées par COOPI ont reçu une assistance alimentaire.

2. Prévention

04 sessions de sensibilisations sur les questions de protection des enfants ont été menées dans les localités de Kabléwa, de Garin Wanzam, Kindjandi, du Camp de Sayam, de N'Galewa, de Baramdawé, de Bourbourwa et de Maïna Kadairi. 387 personnes dont 115 hommes, 44 garçons, 160 femmes et 78 filles y ont participé.

Ces sensibilisations ont eu pour objectif principal de renforcer les mécanismes communautaires de prévention des risques de protection des enfants et d'informer les populations sur les différents risques de protection de l'enfant relatifs à la négligence ; les abus physiques et émotionnels, l'exploitation sexuelle et économique et les diverses formes des travaux pénibles pour les enfants.

3. Renforcement des capacités

03 formations ont été organisées sur la protection des enfants au courant de ce mois:

- ✓ Une formation des membres du comité jeunes pairs éducateurs du camp de Sayam Forage sur la protection de l'enfant en situation d'urgence. 18 enfants ont participé à cette séance dont 09 garçons et 09 filles parmi lesquels 16 réfugiés et 02 retournés.
- ✓ Une formation des familles d'accueil de Kindjandi sur leurs rôles et responsabilités dans la protection des enfants. 30 familles ont participé à cette séance dont 16 hommes et 14 femmes parmi lesquels 16 réfugiés, 02 retournés et 12 déplacés internes.
- ✓ Une formation des membres du comité jeunes pairs éducateurs de Kindjandi sur la protection de l'enfant en situation d'urgence. 20 enfants ont participé à cette séance dont 10 garçons et 10 filles parmi lesquels 12 réfugiés, 02 retournés, 04 déplacés internes et 02 autochtones.

IV - PERSONNES A BESOINS SPECIFIQUES

Les missions de monitoring protection, à travers les focus groupes avec les communautés, ont permis de ressortir et de hiérarchiser les principales catégories des personnes à besoins spécifique au sein des populations suivant les localités visitées : les enfants de moins de 5

ans, les jeunes filles et les personnes âgées (hommes et femmes de plus de 60 ans) demeurent les principales catégories des personnes ayant un besoin spécifique de protection.

Les échanges ont permis de soulever les principaux problèmes auxquels font face ces PBS. Il s'agit notamment :

- De l'accès à l'eau et à la santé. Dans la plupart des sites il n'existe pas ces services à proximité d'où la difficulté de cette couche à y accéder ; certaines populations parcourent 10 à 20 km pour accéder aux services de soins. Ce qui est difficile pour les personnes âgées et les personnes en situation d'handicap.
- de l'assistance humanitaire. Parfois les personnes à besoins spécifiques ne sont pas prises en compte dans les ciblage.

V - COHABITATION PACIFIQUE

Les relations entre les différentes communautés au niveau de la région de Diffa semblent être bonnes dans les différentes localités visitées au cours de ce mois de novembre (66%). Mais des tensions sont observées entre les agriculteurs et les éleveurs notamment dans la commune de Chétimari et Goudoumaria avec un bilan lourd de 17 personnes ayant été victimes des coups et blessures dont certains cas très graves.

Ces tensions sont liées à l'accès aux ressources naturelles, des dégâts champêtres, le non-respect des couloirs de passage.

Il existe également des tensions entre les communautés hôtes et les populations déplacées (IDP, réfugiés) pour un certain nombre de raisons que sont :

- Le prolongement de leurs déplacements dans les communautés d'accueil ;
- Discrimination et stigmatisation liées à leur statut des personnes déplacées, réfugiées et retournées ;
- Ciblage lors des assistances humanitaires ;
- Partage des ressources (terres de cultures, eau, logement etc. ...). C'est le cas dans les localités de Kintchandi, Gagamari, Nguigmi, Kablewa.

03 séances de sensibilisations ont été organisées dans les communes de Diffa, Chétimari, Kablewa, N'Guigmi dans le cadre de la prévention des conflits et de la promotion de la cohabitation pacifique entre les communautés hôtes, réfugiés, agriculteurs et éleveurs.

Ces sensibilisations ont touché 625 personnes dont 275 hommes, 150 femmes, 100 garçons et 100 filles.

VI - ACCES AU LOGEMENT À LA TERRE ET AUX BIENS

L'accès au logement et la terre agricole apparaît toujours très problématique aussi bien chez les personnes déplacées que les communautés hôtes.

Les principales raisons évoquées tournent autour de l'arrivée des personnes déplacées et réfugiés dans les localités ou à proximité des terres agricoles, suivi de l'insécurité dans la zone pour l'accès aux terres fertiles et aux aires de pâturages. C'est précisément le cas des communes de Kablewa, Gueskerou, N'Guigmi.

En ce qui concerne le logement, les réfugiés sont plus touchés par les injonctions de déguerpissement de la part des propriétaires terriens. 03 cas ont été identifiés dans les sites de Diléram, Cameroun, Boudouma/Malien dans la commune de Nguigmi. D'autres déguerpissements ont été enregistrés dans les quartiers Charré, Doubaï, Gorouba, Daya et N'Guel Madou Mai à Diffa. Grâce au suivi et aux orientations des structures communautaires, les personnes déguerpies ont été relogées sur d'autres terres non encore loties.

Par ailleurs, les dommages causés sur les maisons et la présence des divers obstacles dans les villages d'origine pourraient constituer des freins au processus de retour.

VII - ACCES A L'INFORMATION

L'accès à l'information reste un souci, surtout chez les personnes déplacées. Le plus souvent, elles n'ont accès qu'aux informations relayées de bouche à oreille (66%), et par les chefs de village (51%).

Les travailleurs sociaux et les comités protection jouent également un rôle très important dans la diffusion des messages clés de protection. Certaines personnes possèdent toutefois des téléphones portables qui leur permettent de se renseigner en appelant des proches.

Les radions constituent une autre source d'informations bien que toutes les familles/personnes n'en possèdent pas.

En ce qui concerne l'accès à l'information sur les zones d'origine, les populations venant des zones du Lac sont coupées de leurs villages car la zone reste militarisée et inaccessible depuis les mesures prises par le gouvernement de déguerpir les lieux pour des raisons de sécurité.